

■ **CFM HOLDING SA**, à Bière (FOSC du 02.09.2002, p. 12).
La société est d'office déclarée dissoute, en application des art.
708 CO et 86 ORC. La raison sociale devient: **CFM HOLDING
SA en liquidation**. Les administrateurs Kerautret Danièle, qui
n'est plus présidente, est désignée en qualité de liquidatrice et
continue à signer individuellement, et Grob Lucien, qui n'est
plus vice-président, est désigné en qualité de liquidateur et conti-
nue à signer collectivement à deux.
Journal no 3711 du 10.04.2003
(00953764 / CH-660.1.275.000-0)